

### CENTRE RÉGIONAL DE LA PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE DE NORMANDIE

1, rue Georges Clémenceau - BP 20600 - 76235 BOIS GUILLAUME Cedex Tel : 02 35 12 45 56 - Fax : 02 35 12 25 81 - Courriel : normandie@crpf.fr Fiche téléchargeable sur : www.crpf.fr/normandie

# LES ÉCLAIRCIES EN PEUPLEMENT RÉSINEUX

La coupe d'éclaircie intervient dans les peuplements réguliers (où tous les arbres ont sensiblement le même âge ou la même grosseur). Elle consiste à diminuer la densité des tiges, lorsque celles-ci atteignent des dimensions commercialisables.

Opération incontournable pour avoir des peuplements productifs et résistants, elle doit être répétée plusieurs fois au cours de la vie du peuplement.

### POURQUOI ÉCLAIRCIR ?

- Pour concentrer la production de bois sur les plus beaux arbres en éliminant les arbres de moins bonne qualité (fourchus, blessés, courbes, branchus...), les faire grossir plus vite et ainsi obtenir des produits plus rémunérateurs par leurs dimensions et leur qualité;
- Pour diminuer les risques...
  - face aux **tempêtes**: un peuplement éclairci régulièrement est plus résistant face au vent, car chaque arbre est lui-même plus stable;
  - de problèmes sanitaires: l'éclaircie permet de retirer les arbres dépérissants et les arbres restants sont moins sensibles aux parasites que s'ils étaient affaiblis par la surdensité;
  - en **raccourcissant la révolution** du peuplement, ce qui diminue la durée d'exposition à ces risques !
- Pour apporter de la lumière au sol, ce qui permet :
  - le développement d'un **sous-étage diversifié** (flore et faune associée) et la formation d'une litière mélangée, qui peut compenser le caractère acidifiant de certaines essences (épicéas, sapins, pins);
  - une **augmentation de la capacité d'accueil du gibier :** ces peuplements au stade de l'éclaircie ne craignent plus la dent du gibier et, si le sous-bois y est bien développé, le gibier est ainsi détourné de parcelles plus sensibles (régénération naturelle ou plantation).



### **QUAND ÉCLAIRCIR?**

### La première éclaircie

C'est une **étape décisive, à ne pas manquer!** Si elle intervient trop tard, les arbres auront continué leur croissance en hauteur, sans pouvoir développer leur houppier, donc avec une croissance en diamètre limitée, rendant le peuplement fragile et instable.

De façon générale, la première éclaircie doit donc être réalisée quand :

- les houppiers se rejoignent et la végétation au sol disparaît;
- les branches basses sèchent;
- les arbres font entre 12 et 15 m de haut ;
- le rapport hauteur / diamètre approche de 80.

#### Les éclaircies suivantes

Une nouvelle éclaircie doit idéalement intervenir dès que la croissance des arbres d'avenir est gênée, c'est-à-dire dès que le couvert se referme.

En pratique, bien sûr, il est nécessaire d'atteindre un volume suffisant pour intéresser un acheteur.

Suivant l'essence et la station, il est recommandé de passer :

- tous les 4 à 6 ans dans les jeunes futaies (jusqu'à 35 ans environ);
- puis tous les 8 à 10 ans dans les futales plus âgées (voire 12 ans pour des peuplements de Pin sylvestre).



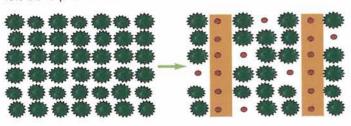
### COMMENT ÉCLAIRCIR ?

#### La première éclaircie

La méthode à privilégier est la suivante :

- ouverture de **cloisonnements** tous les 10 à 15 m d'axe en axe (en exploitant systématiquement 1 ligne sur 4 ou 5 en plantation);
- et prélèvement sélectif dans les lignes restantes.

Le taux de prélèvement est de l'ordre de **30 à 40 %** des tiges lors de la première éclaircie.



## Attention! A proscrire: Eclaircie uniquement sélective:

sans cloisonnement, l'abattage et surtout le débardage sont difficiles et sources de dégâts pour les arbres restants et pour le sol.



#### Eclaircie uniquement systématique :

l'effet sur la croissance des arbres est plus faible et les arbres de mauvaise qualité restent : la seconde éclaircie donnera encore des produits de faible valeur!





### Les éclaircies suivantes

Ce sont des **coupes sélectives**, au profit des tiges d'avenir. Ces tiges pourront avoir été désignées après la première éclaircie pour faciliter le marquage des coupes suivantes, et même élaguées à la densité de 200 à 300 tiges/ha, soit 1 arbre tous les 6 à 7 m.

Le taux de prélèvement est généralement de l'ordre de **20 à 30 %** des tiges.

Il convient de couper des arbres de **l'étage dominant** et de ne pas retirer seulement des arbres dominés, peu concurrentiels et dont l'exploitation n'aura pas d'effet bénéfique sur les autres.

Il est inutile de retirer lors des éclaircies les arbres déjà morts sur pied : au contraire, ils sont utiles à la biodiversité!

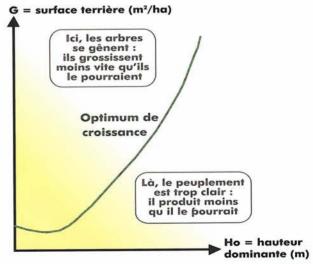
# DES GUIDES D'ÉCLAIRCIE A VOTRE DISPOSITION

A partir de tables de production anglaises, le CRPF de Normandie a élaboré des **guides d'éclaircie pour les principales essences résineuses** présentes dans la région.

Ces guides ont été **appliqués avec succès à des peuplements de référence**, suivis pour certains depuis plus de 35 ans.

Pour une hauteur dominante<sup>1</sup> donnée, ces guides indiquent le niveau de surface terrière<sup>2</sup> optimal, c'est-à-dire celui qui permet de concentrer la production sur un minimum de tiges d'avenir, sans perte de production.

Ces guides sont à votre disposition : pour bien conduire vos peuplements résineux, demandez-les au technicien du CRPF!



<sup>1</sup> Hauteur moyenne des 100 plus grosses tiges à l'hectare, elle est un indicateur de la **fertilité** de la station.

<sup>2</sup> Somme des sections des arbres à 1,30 m sur un hectare, elle est un indicateur du **capital sur pied**, plus facile à mesurer que le volume des arbres.

